

Vous trouverez ci-dessous le détail de la facturation des services publics pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027. Prenez note que la date limite pour acquitter le montant total de votre facture est fixée au **30 septembre 2026**.

MODE DE PAIEMENT

Vous pouvez payer votre facture des services publics en toute sécurité par :

- ⇒ Service des comptes clients - 125, rue Pileu, Mashteuiatsh
- ⇒ Guichet automatique Desjardins
- ⇒ AccèsD
- ⇒ Virement Interac

PROCÉDURE POUR EFFECTUER LE PAIEMENT DE VOTRE FACTURE DES SERVICES PUBLICS SUR ACCÈSD

- Nom du fournisseur : Incrire « Pekuakamiulnuatsh Takuhikan »
- Fournisseur recherché : Cocher « Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Programmes (QC) »
- Numéro de référence: Incrire le numéro de référence de votre facture (*Vendu à ABC1234*) (situé en haut gauche) et ajouter SP sans espace ni tiret (**exemple : ABC1234SP**)

PROCÉDURE POUR EFFECTUER LE PAIEMENT PAR VIREMENT INTERAC SUR ACCÈSD

- Nom du destinataire : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
- Envoi par courriel : interac@mashteuiatsh.ca
- Mot de passe : pek
- Question : La question n'a pas d'importance
- Message ou note : N° client et n° facture

Pour vous inscrire au service AccèsD ou pour obtenir du soutien technique, composez le 1 800 CAISSES (1 800 224-7737).

Également, prenez note que lors d'une vente de propriété en cours d'année, aucun crédit ne sera appliqué au vendeur pour la tarification des services publics. Ainsi, le vendeur devra prendre arrangement avec l'acheteur pour le paiement des services publics.

**Pour des renseignements supplémentaires,
n'hésitez pas à communiquer au 418 275-5386, poste 1255 ou 1401.**

	TARIFS 2025-2026	TARIFS 2026-2027
RÉSIDENTIEL		
Aqueduc (par unité de logement)	197,00 \$	202,00 \$
Égout (par unité de logement)	130,00 \$	133,00 \$
Matières résiduelles (par unité de logement) (un bac déchets + un bac recyclage)	245,00 \$	251,00 \$
TERRAIN VACANT DESSERVI		
Aqueduc (par entrée de services)	75,00 \$	77,00 \$
Égout (par entrée de services)	50,00 \$	52,00 \$
ENTREPRISE INSTITUTIONNELLE OU COMMERCIALE		
Aqueduc (par usage)	197,00 \$	202,00 \$
Égout (par usage)	130,00 \$	133,00 \$
Matières résiduelles (par usage) (tarification de base, ajouter le volume)	162,00 \$	166,00 \$
COÛT AU VOLUME POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Chaque bac de 360 litres	85,00 \$	87,00 \$
Conteneur de 2 verges cubes (1 529 litres)	347,00 \$	355,00 \$
Conteneur de 4 verges cubes (3 059 litres)	683,00 \$	699,00 \$
Conteneur de 6 verges cubes (4 588 litres)	1 017,00 \$	1 041,00 \$
Conteneur de 8 verges cubes (6 117 litres)	1 376,00 \$	1 408,00 \$
TERRAIN DE CAMPING		
Aqueduc - service de base	441,00 \$	452,00 \$
Aqueduc par emplacement raccordé	42,00 \$	43,00 \$
Égout par emplacement raccordé	130,00 \$	133,00 \$
SITE DE VILLÉGIATURE OU RÉCRÉOTOURISTIQUE		
Aqueduc – réseau d’été (par unité de logement) (15 mai au 15 octobre)	87,00 \$	90,00 \$
Aqueduc (par unité de logement) réseau 4 saisons	197,00 \$	202,00 \$
Égout (par unité de logement) (si raccordé aux services publics)	130,00 \$	133,00 \$
AUTRES FRAIS		
Dégel des conduits d’eau (par intervention)	Facture complète aux frais du propriétaire	Facture complète aux frais du propriétaire
Raccordement ou débranchement aqueduc	76,00 \$	78,00 \$
Raccordement ou débranchement service d’aqueduc – en dehors des heures ouvrables	122,00 \$	125,00 \$
Toute intervention, localisation, réparation ou modification sur les infrastructures publiques, (ponceau, bordures, aqueduc, égout sanitaire ou pluvial, poteau de service, dégel de conduit, etc.)	Facture complète aux frais du propriétaire	Facture complète aux frais du propriétaire
Soufflage des conduits	394,00 \$	404,00 \$